



**REUNION DE LA PLATEFORME DE COORDINATION DU PROJET DE L'UNION AFRICAINE (UA)-  
ALLEMAGNE SUR LE CONTROLE RENFORCE DES ARMES LEGERES ET DE PETITS CALIBRES  
(ALPC), ET DE LA SECURITE PHYSIQUE ET LA GESTION DES STOCKS (PSSM) DANS LA REGION  
DU GRAND SAHEL.**

**NEW YORK, ETATS UNIS  
11 JUIN 2016**

**RAPPORT RESUME**

## Contexte

La réunion de la plateforme de coordination du projet UA-Allemagne sur le contrôle renforcé des Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC) et sur la Sécurité Physique et la Gestion des Stocks dans le Grand Sahel, a eu lieu le 11 juin 2016 à la Mission Permanente d'Allemagne aux Etats Unis à New York.

La réunion a été organisée avec le soutien et la facilitation du « Bonn International Centre for Conversion » (BICC).

En accordant une attention particulière à la Sécurité Physique et la Gestion des Stocks (PSSM), le projet de l'UA-Allemagne a pour but de lutter contre la prolifération illicite des ALPC par l'amélioration de la coordination des projets de contrôle d'armes légères dans la région du Grand Sahel, par l'identification et l'examen des lacunes de capacités, et par une meilleure cohérence entre les besoins des Etats et les ressources des donateurs.

## Participation

Les représentants des institutions suivantes ont participé à cette réunion :

- Les Etats Membres de l'Union Africaine : Algérie, Burkina Faso, Côte D'Ivoire, Lybie, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, and Sénégal.
- Les membres du G7 et partenaires internationaux : Allemagne, Italie, Etats Unis, Suisse
- Organisations régionales : Mission de l'Union Africaine pour la Centrafrique et l'Afrique Centrale (MISAC), Communauté des Etats Sahélo-sahariens (CENSAD), Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Européenne, Mission de l'Union Africaine pour le Mali et Sahel (MISAHEL), Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), et le Centre Régional sur les Armes légères dans la Région des Grands Lacs, la Corne de l'Afrique et les États frontaliers (RECSA).
- Agences d'exécution des Nations Unies : Service de l'action anti-mine des Nations Unies (UNMAS), Bureau des Nations Unies pour les affaires de désarmement (UNODA), le Bureau des Nations Unies sur les stupéfiants et la criminalité (UNODC), Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement (UNREC), l'organisation Conflict Armament Research, le Groupe Consultatif sur les Mines (MAG), et l'organisation Small Arms Survey.

## Objectif

Le but de cette réunion à New York était de discuter comment améliorer de façon tangible l'action conjointe sur la Sécurité Physique et la Gestion des Stocks et le contrôle des armes légères dans le Grand Sahel, particulièrement pour pallier aux défis et aux écarts identifiés durant les quatre réunions précédentes : une réunion préparatoire (15 mai 2015), une réunion des experts pour deux jours (3-4 septembre 2015), une réunion de haut niveau (16 octobre 2015) et une réunion des bailleurs de fonds (15 février 2016). Ces réunions précédentes étaient conjointement organisées par l'Union Africaine et l'Allemagne, et à part la réunion des bailleurs de fonds qui a eu lieu à Berlin, elles se sont tenues au siège de l'Union Africaine à Addis Abeba.

## Domaines d'actions proposées.

La réunion de New York a considéré et discuté une série de propositions conjointement élaborées par l'UA et l'Allemagne (les co-organisateur). Ces propositions ont relevé les défis concernant les quatre domaines principaux suivants:

### a. Harmonisation de formation et appui de renforcement des capacités

Un certain nombre de facteurs compromettent l'efficacité et la durabilité des activités de formation et d'autres interventions de renforcement des capacités, à savoir:

- Changement au niveau des programmes de formation et des modules utilisés par les différentes agences;
- L'absence des politiques et stratégies au niveau national pour retenir et garder les individus qui suivent une formation;
- Une diversité de critères appliqués par les agences de mise en œuvre dans l'inscription du personnel aux activités de renforcement de capacités ou absence de consultation ;
- Dépendance excessive des experts internationaux dans la conduite des projets sur la Sécurité Physique et la Gestion des Stocks (PSSM), la formation et l'identification des besoins
- L'absence d'une base de données centralisée et partagée de praticiens formés dans la région pour faciliter la mise en œuvre des activités.

Pour surmonter ces défis, pendant la séance du matin de la réunion des coorganisateur, la mise en place d'une base de données, de l'UA, du personnel africain formé dans les différents aspects de contrôle des ALPC/SPGS, a été proposé. Selon cette proposition, la liste de ces experts viserait à institutionnaliser un mécanisme par lequel on pourrait faire appel aux individus formés dans un pays du Grand Sahel pour former d'autres dans la région, plutôt que (ou en plus) du personnel international. Cette liste serait aussi développée en collaboration avec les centres de formation régionaux existant à Nairobi, Bénin et Accra.

En réponse à cette proposition, les participants se sont mis d'accord sur le besoin de développer un mécanisme formel, institutionnel pour identifier la capacité existante dans le Grand Sahel et promouvoir la coopération Sud-Sud. Les participants ont aussi reconnu l'existence d'un grand nombre de cours sur la PSSM fournis par les différentes agences dans le Grand Sahel et le besoin de promouvoir l'interaction et la collaboration entre les différents fournisseurs de ces cours. Ainsi, il a été suggéré que le développement de la mise en place de la base de données des experts puisse générer un ensemble de critères communs, partagé à travers les différents fournisseurs de formation – qui, une fois obtenu, aurait deux utilisations : 1) standardiser le nombre d'heures/modules exigées pour des cours PSSM (stratégique, opérationnel, tactique) focalisés sur les différents groupes ciblés, 2) permettre la certification d'un instructeur PSSM comme « Instructeur PSSM de l'Union Africaine ». Cette sorte d'accréditation formelle de l'UA aiderait aussi à assurer que seuls les individus répondant aux normes de qualification minimale soient éligibles à l'inscription dans la base de données de l'Union Africaine.

Les participants de la réunion ont également mis en évidence certains défis qui peuvent apparaître pendant le développement de cette base de données des experts PSSM de l'UA. Ceux-ci concernent le besoin de mise à jour régulière des connaissances des personnes inscrites dans ce « roster », et les difficultés logistiques de prendre des experts d'un pays et de les envoyer dans un autre, surtout si les individus formés sont nécessaires dans leurs pays d'origine. Les participants étaient aussi préoccupés par la perspective de créer une base de données d'experts qui ne serait pas suffisamment soutenue par les ressources financières nécessaires permettant d'assurer le déploiement du personnel inscrit. Cette question est particulièrement pertinente étant donné que les individus inscrits sont susceptibles de servir les officiers militaires qui exigent l'autorisation de sortie de leurs emplois quotidiens et la compensation pour des missions supplémentaires en rapport avec l'inscription à la base de données.

Étant donné le besoin de régler ces contraintes d'ordre logistique, certains participants ont suggéré la mise en place d'une communauté informelle d'experts comme un pas provisoire avant le développement d'une base de données à part entière.

En plus, tous les participants ont convenu à un besoin d'utiliser des structures existantes, y compris des centres de formation régionaux déjà établis.

**b. Développement d'un guide opérationnel pour une bonne conception et mise en œuvre du projet.**

Dans bien des cas, les interventions de contrôle des armes légères sont conçues sans prise en compte requise du contexte local. Cependant, l'absence de considération des conditions préalables qui s'imposent, particulièrement en termes de capacité locale et d'infrastructure, peut empêcher et prolonger la mise en œuvre d'activités de programme et/ou réduire l'impact. Les conditions préalables potentiellement problématiques peuvent être :

- L'absence d'une agence de contact (ou principale) ayant des liens efficaces avec les institutions compétentes dans le domaine ;
- Capacités en ressources humaines et techniques limitées au niveau des organismes nationaux compétents ;
- L'absence de clarté des obligations immédiates et à long terme des parties prenantes, y compris les Etats, les partenaires financiers et les agences d'exécution ;
- L'absence ou le manque de clarté d'un accord relatif suivi par une évaluation et des mesures pour assurer la durabilité ;
- L'absence d'une infrastructure réglementaire et opérationnelle et d'un cadre pour assurer que les améliorations sont intégrées et appuyées.

Pour aborder ces questions, pendant la séance d'après-midi les co-organisateur ont proposé le développement d'un Manuel de Guide Opérationnel (MGO) sur la PSSM.

Ce MGO serait conçu pour aider les Etats, les donateurs et les agences de mise en œuvre pour mieux comprendre les conditions préalables exigées pour rendre effective l'assistance à la PSSM. Le Manuel de Guide Opérationnel proposé contribuerait aussi au renforcement de la communication et de la transparence entre les donateurs et les Etats bénéficiaires et aiderait à construire des partenariats forts pour assurer l'appropriation nationale et la durabilité. En se construisant sur les expériences des membres de la plate-forme de coordination, le guide opérationnel couvrirait aussi, idéalement, des aspects liés à la cartographie des parties prenantes, à la coordination inter-agences, aux capacités et au développement des ressources humaines, aux cadres réglementaires, aux obligations des parties prenantes, aux modalités d'appui et à l'évaluation suivante.

En réponse à cette proposition, les participants se sont mis d'accord sur le développement d'un MGO pour PSSM mais ont déclaré qu'un tel guide opérationnel devrait également contenir des dispositions liées à la formation (y compris les critères de sélection des participants) et l'équipement (incluant la maintenance). La discussion sur l'élaboration d'un guide opérationnel a aussi soulevé le débat concernant le minimum de normes standards ; certains participants disaient que les normes standards internationales actuelles, comme ISACS et IATGs relatives au contrôle des armes légères, ne correspondent pas aux réalités locales dans la fixation des ressources nécessaires. La discussion ultérieure des participants a abordé la possibilité de créer un groupe de travail technique, composé des formateurs sur la Sécurité Physique et Gestions des Stocks (PSSM) pour discuter comment les standards internationaux actuels peuvent être ventilés en minimum de normes standards réalistes et réalisables.

Tandis que certains participants estimaient que le fait de se focaliser sur des normes standards minimales serait une façon de prioriser la sélection des composantes de la PSSM dans des contextes de pénurie de ressources, d'autres ont exprimé leurs inquiétudes en disant qu'une telle tentative conduirait à la dégradation des normes standards et serait jugée d'ambitieuse. Un terrain d'entente potentiel serait d'assurer que n'importe quel guide opérationnel sur la PSSM à mettre en place dans l'avenir, tienne à concilier l'importance de la prise en compte des

standards internationaux et celle du « faible coût et à fort impact » dans un environnement où les ressources sont rares.

### ***c. Amélioration, l'articulation et l'identification des besoins***

Dans certains cas, il est nécessaire de donner plus d'appuis aux Etats dans l'identification de leurs propres besoins et priorités en contrôle d'armes légères.

Les difficultés liées à l'articulation de besoins peuvent mener à la mauvaise affectation des ressources et peuvent aussi contraindre l'appropriation nationale. Ceci est souvent dû :

- Au manque de capacités nationales pour évaluer les besoins et identifier les priorités;
- Aux bas niveaux de se référer aux instruments internationaux qui pourraient aider dans la communication de besoins;
- Au fait que les Etats ne s'approprient pas toujours des études sur les besoins et les priorités identifiées, réalisées par les agences d'exécution.
- Aux écarts entre les besoins identifiés et la volonté politique des Etats pour y répondre ;

Pour aborder ces problèmes, les co-organisateur ont proposé :

- Le développement et la mise en œuvre des formations sur la façon de conduire des évaluations de besoins et d'élaborer des rapports de projets ;
- Le déploiement des experts inscrits dans la base de données pour entreprendre des évaluations de besoins et le transfert des compétences liées aux parties prenantes nationales ;
- La collaboration plus étroite entre Etats donateurs et agences d'exécution sur les évaluations de besoins et développement de projet ;
- Le développement et application de priorisation des outils et matrices basés sur des projets similaires en cours et sur les meilleures pratiques.

En réponse à ces propositions, les participants ont indiqué que l'articulation de besoins est le plus souvent négativement affectée par l'influence de donateur, notamment parce que les acteurs nationaux ont souvent peu de choix, et prennent ce que les donateurs offrent. Les participants ont aussi souligné l'importance de reconnaître des besoins spécifiques au niveau national, même en travaillant au niveau régional et ont cité la CEDEAO comme un exemple de la meilleure pratique à cet égard. La CEDEAO tient des réunions annuelles dans lesquelles les besoins de ses États membres sont évalués et dans lesquelles ces Etats sont informés des ressources disponibles de la CEDEAO.

La discussion a également porté sur un projet en cours concernant l'articulation de besoins, développé par l'organisation Small Arms Survey, et financé par le Bureau des EU pour l'Élimination et la Réduction des Armes (WRA). Ce projet reconnaît que bien que les pays du Grand Sahel soient capables de transmettre leurs besoins articulés aux gouvernements des donateurs, via le Programme d'Action national (PA) et le processus de rapportage national ; le

Plan d'Action actuel ne donne pas d'informations suffisantes et adéquates pour permettre aux donateurs de canaliser efficacement leur assistance. Par conséquent, Small Arms Survey a développé « un format de priorisation » basé sur les « IATGs » qui sont conçus pour aider les Etats à identifier leurs besoins de contrôle d'armes légères et à les ranger en termes d'importance. Tandis qu'à présent, le format de priorisation sera utilisé seulement au Mali, au Niger et au Burkina Faso ; le représentant de « WRA » à New York a indiqué que les EU accueilleraient favorablement l'expansion de ce projet.

D'autres participants de la réunion ont aussi reconnu l'utilité d'un tel outil, mais ont tenu à souligner que l'articulation de besoins doit être le résultat d'un dialogue ouvert et patient. Une nouvelle suggestion sur ce point était le besoin d'intégrer la formation sur l'articulation de besoins dans des cours sur le contrôle d'armes légères et la Sécurité Physique et Gestion des Stocks (PSSM). Une question ouverte reste à savoir si une telle formation devrait constituer un des critères nécessaires pour la certification d'un formateur de l'UA sur la PSSM (pour ce point, voir « la section a. » ci-dessus).

#### ***d. Renforcer le partage d'information et coordination parmi toutes les parties prenantes***

Pour appuyer la mise en œuvre du projet et assurer que les informations peuvent être partagées rapidement et facilement entre toutes les parties prenantes, les co-organisateur ont proposé le développement d'une plate-forme en ligne. Cette plate-forme en ligne inclurait des profils des pays, des rapports d'évaluation, une base de données des projets en cours et réalisés concernant la PSSM et ALPC, des lignes directrices, des meilleures pratiques, des rapports de suivi-évaluation, et des informations concernant les contacts des parties prenantes.

La plate-forme en ligne faciliterait aussi l'accès à la liste des experts.

En réponse à cette proposition, les participants ont souligné qu'une telle plate-forme en ligne devrait être régulièrement mise à jour et entretenue. Les participants ont réitéré le besoin du nouveau site Web pour compléter (plutôt que de dupliquer) les bases de données existantes. A cet égard, les représentants de l'OTAN et de l'UNODC ont partagé des informations sur leurs propres bases de données, dont le dernier sera élargi pour inclure un répertoire en ligne des autorités nationales compétentes pour les questions des armes à feu et l'application de la loi.

### **Conclusions et perspectives**

En prenant en compte les discussions mentionnées ci-dessus, les co-organisateur et participants ont convenu de créer un groupe technique de travail composé de formateurs en PSSM. Tel qu'actuellement envisagé, ce groupe de travail technique aura trois buts :

- Comparer et contraster les différents cours sur la PSSM actuellement disponibles et identifier les qualifications minimales exigées pour l'éligibilité à la liste des experts de la base de données des experts de l'UA proposée. Ces critères peuvent conduire à une accréditation formelle de l'UA en cas de besoin. Le groupe de travail devrait aussi

discuter si la formation sur l'identification et la priorisation des besoins en rapport avec les ALPC/PSSM devrait être obligatoire pour la certification d'un instructeur de l'UA.

- Créer une collaboration plus étroite entre différents et nombreux fournisseurs de cours sur la PSSM, à travers la standardisation des exigences minimales en termes d'heures/modules, pour les différents types de cours (stratégiques, opérationnel, tactiques) focalisés sur les différents groupes cibles.
- Identifier les prérequis nécessaires pour une intervention de PSSM réussie, non seulement en termes de capacités, infrastructures et législation, mais aussi en termes de définition de critères de sélection des participants à la formation et d'identification des activités à « faible coût- fort impact » à prioriser dans un contexte de pénurie de ressources. Cette information sera donc compilée dans le Manuel de Guide Opérationnel de l'UA.

La première réunion du groupe de travail technique sur la PSSM est provisoirement planifiée pour septembre/octobre 2016 et abordera un ou plusieurs points mentionnés ci-dessus. Les nouvelles réunions du groupe de travail technique seront alors convoquées en cas de nécessité Pour assurer le progrès de la base de données des experts de l'UA et le Guide Opérationnel. Le travail sur la plate-forme en ligne proposée commencera dans la deuxième moitié de 2016, période pendant laquelle les coorganisateur approcheront aussi le Bureau des Etats Unis en charge de l'Elimination et de la Réduction des Armes (« WRA ») en vue d'une discussion sur un élargissement possible de son projet en cours, à d'autres pays du Grand Sahel, dans le cadre du projet AU-Allemagne. Il sera aussi demandé aux États membres et organisations régionales de donner leurs contributions relatives aux aspects logistiques concernant la liste des experts de la base de données (particulièrement le détachement/déploiement du personnel en service actif) ; et des contributions trimestrielles à la base de données en ligne proposée, en rapport avec les projets PSSM/ALPC.

Ces activités seront complétées par une série de réunions qui seront considérées comme un forum pour partager des informations actualisées sur le progrès du projet, pour recevoir le retour d'information et favoriser l'appui et la collaboration. La première réunion rassemblera des organisations régionales couvrant la région du Grand Sahel et il est prévu qu'elle soit tenue en marge de la réunion du Comité de pilotage de l'UA sur les ALPC et DDR, plus tard cette année.

Elle sera suivie par une réunion de donateurs à Berlin - provisoirement prévu pour début 2017 - dans laquelle le sujet d'appui supplémentaire potentiel au projet d'UA-ALLEMAGNE sera soulevé. Enfin, la deuxième réunion de la Plate-forme de Coordination d'UA-ALLEMAGNE aura lieu au milieu de l'année 2017 et sera une opportunité de discuter les premiers résultats des quatre domaines d'action décrites dans ce rapport.